



DÉLIBÉRATION n° 2017/87

L'an deux mille dix-sept et le 20 avril à 19 heures, le Conseil Communautaire du Plateau de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 12 avril 2017, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO.

Présents titulaires : Mesdames et Messieurs, Monique MARTIN, Daniel LERBEY, Roger LACOME, Albert BEGUE, Maurice LOUDET, Jean Louis FOGGIATO, Philippe SOLAZ, Francis ESCUDE, Michel PUECH, Henri FORGUES, Jean-Marc BEGUE, Jean-Claude JACOMET, Régine SARRAT, Rose-Marie COLOMES, Jean-Claude CLARENS, Pascal LACHAUD, Monique KATZ, Jean-Marie VIGNES, Alain PIASER, Patrick DARRE, Catherine CORREGE, Eric DOUTRIAUX, Jean-Marie DUTHU, Loïg LE RUN, Gilbert FOURCADE, Alain DUCASSE, Jean BRILLOUET, Céline CASSAGNEAU, Olivier CLEMENT-BOLLEE, Elisabeth DUCUING, Jean-Pierre BAZERQUE, Nathalie SALCUNI, Bernard PLANO, Gisèle ROUILLON, Alain DASSAIN, Madeleine SERIS, Françoise PIQUE, Alain MAILLE, Jean-Marie DA BENTA, Pierre DUMAINE, Nicole MARQUIE, Emmanuelle URVOY, Isabelle ORTE, Pascal AUDIC, Jean-Pierre CABOS, Stéphanie NOGUES, Laurent LAGES, Dominique DEMIMUID, Michel SICARD, Suzanne SIMOIS, André DUPOUTS, Joëlle VIGNEAUX, Christiane ROTGE, Joël DEVAUD, Elisa PANOFRE, Aimé COURTADE, Valérie DUPLAN, Jean-Paul COMPAGNET, Joëlle ABADIE et François DABEZIES.

Présente suppléante : Stéphanie VIELCAZALS (remplace Jean-Marc DUPOUY)

Titulaires ayant donné procuration : Bruno FOURCADE à Henri FORGUES, Hervé CARRERE à Eric DOUTRIAUX, Jean-Paul LARAN à Monique KATZ, Fabienne ROYO à Pascal LACHAUD, Jacques LAUREYS à Alain DUCASSE, André QUINON à Elisa PANOFRE, Jean-Manuel CAMACHO à Bernard PLANO, Stéphanie LAGLEIZE à Nicole MARQUIE, Philippe LACOSTE à Nathalie SALCUNI, Guy RAYNAL à Joël DEVAUD

Absents : Bernard PRIEUR, Maurice CABARROU, Jean-Pierre DUTHU, Elie FOURCADE, Zoulikha CHEBBAH, Jean-Louis VIAU, Claude GAYE, Charles RODRIGUES, Gérard SABATHIE, André RECURT et Didier FAVARO

Objet : Reconduction de marchés publics de fauchage

Trois marchés publics ayant pour objet les prestations de fauchage sur les dépendances de voirie communale avaient été lancés en procédure adaptée sur la Communauté de Communes Neste Baronnies.

- Un marché public a été conclu en 2015 avec Monsieur Christophe COADEBEZ pour les prestations de fauchage des dépendances de voiries communales sur les communes d'ESCALA, MONTOUSSE, AVEZAC PRAT LAHITTE et GAZAVE, pour un montant annuel de 7.863 € HT, avec deux passages (passage de sécurité et passage complet des talus et accotements). Ce marché est reconductible deux fois. Ce marché a été reconduit en 2016 et peut être reconduit une année supplémentaire.

8

- Un marché public a été conclu en 2015 avec la SARL MAYLIN pour les prestations de fauchage des dépendances de voiries communales sur les communes de BAZUS NESTE, IZAUX, LORTET, MAZOUAU, SAINT ARROMAN et LABASTIDE, pour un montant annuel de 7400 € HT (passage de sécurité et passage complet des talus et accotements). Ce marché est reconductible deux fois. Ce marché a été reconduit en 2016 et peut être reconduit une année supplémentaire.

- Un marché public a été conclu en 2016 avec l'entreprise Jean-Louis CARRERE pour les prestations de fauchage des dépendances de voiries communales sur les communes de LABORDE et ESPARROS, pour un montant annuel de 3 609.46 € HT (passage de sécurité et passage complet des talus et accotements). Ce marché est reconductible une fois et peut donc être reconduit une année supplémentaire.

Monsieur le Président demande au Conseil de bien vouloir approuver la reconduction de ces marchés publics.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix :

DECIDE

- d'approuver la reconduction du marché public conclu avec la SARL MAYLIN pour les prestations de fauchage sur les communes de BAZUS NESTE, IZAUX, LORTET, MAZOUAU, SAINT ARROMAN et LABASTIDE, pour une durée supplémentaire d'une année,

- d'approuver la reconduction du marché public conclu avec Monsieur Christophe COADEBEZ pour les prestations de fauchage sur les communes de d'ESCALA, MONTOUSSE, AVEZAC PRAT LAHITTE et GAZAVE, pour une durée supplémentaire d'une année,

- d'approuver la reconduction du marché public conclu avec Monsieur Christophe Jean-Louis CARRERE pour les prestations de fauchage sur les communes d'ESPARROS et LABORDE, pour une durée supplémentaire d'une année.

Pour copie conforme,
Le Président

Affichée le

04 MAI 2017

